

LE TAMBOUR

« Qu'on se le dise !... »



La voix de la Municipalité de PUYBRUN

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE - COVID 19

Informations sur les mesures nationales

Le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire métropolitain et en Martinique, en établissant un confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum. Le Gouvernement en a précisé les contours le 29 octobre 2020.

Les attestations de déplacements sont en ligne sur le site gouvernement.fr

Education :

Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans.

La prise en charge périscolaire (garderie, centres aérés) est également maintenue tout comme les structures d'accueil spécialisées pour les enfants en difficulté physique ou psychique notamment les instituts médico-éducatifs.

Les formations et concours font aussi l'objet de dérogation.

Concernant l'enseignement supérieur, l'ensemble des cours magistraux et travaux dirigés sont désormais en distanciel sauf exception pour certains travaux pratiques. L'accès aux bibliothèques universitaires est possible mais uniquement sur rendez-vous. Les restaurants universitaires ne pourront que faire de la vente à emporter.

Personne âgées :

Afin de lutter contre la solitude des aînés les visites en EHPAD et en maison de retraite sont autorisées pendant le confinement dans le strict respect des mesures barrières.

Travail :

Le télétravail est obligatoire à 100 % partout où il est possible. Cependant, contrairement au confinement de mars le secteur du bâtiment et des travaux publics ainsi que les usines et les exploitations agricoles peuvent poursuivre leur activité. Les bureaux de poste et les guichets de service publics restent également ouverts.

Commerces et établissements recevant du public (ERP) :

Les commerces et établissements recevant du public (ERP) non essentiels seront fermés pendant le confinement. L'ensemble des secteurs faisant l'objet de fermetures administratives bénéficieront d'aide allant jusqu'à 10 000 euros via le fonds de solidarité. La cellule de continuité économique a été réactivée, le dispositif d'activité partielle est étendu jusqu'au 31 décembre 2020 et les prêts garantis par l'Etat sont prolongés jusqu'au 30 juin 2021. Des dispositifs de prise en charge des loyers pour les PME seront prochainement présentés.

En miroir, contrairement au mois de mars un certain nombre d'activités sont maintenues en particulier les services publics, notamment de guichet, les commerces de gros, les marchés alimentaires et évidemment les laboratoires d'analyse. Les parcs, jardins, plages et plans d'eau restent également accessibles.

Lieux de culte :

Les lieux de culte resteront ouverts pour les cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes et pour les mariages avec un maximum de 6 personnes.

Les cimetières ne fermeront pas pendant le confinement.

**les principales mesures mises en œuvre
pour le nouveau confinement sont affichées
en Mairie, sur les panneaux municipaux
et mises en ligne sur notre site
www.puybrun.fr**

NUMÉROTATION DES HABITATIONS

A l'occasion de divers déplacements dans la commune, nous avons pu constater que la numérotation de certaines habitations n'avait pas encore été mise en place, ou envahie par la végétation ou posée de façon peu visible rapidement.

Pour votre sécurité et celle de vos proches, dans le cas d'une intervention des services de secours où chaque minute compte, pensez à remédier à cela afin de rendre votre numérotation la plus visible possible.

En vous remerciant par avance pour votre contribution au service de tous.

ÉTAT - CIVIL

Naissances

Le 28 septembre 2020 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Lyna ZENATI de Clara BROUSSE et Mabrouk ZENATI

Le 16 octobre 2020 à Tulle (Corrèze)
Paul BOUVIER d'Emmanuelle DOSIÈRE et Charles BOUVIER

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur à Lyna et Paul.

Nous déplorons le décès de :

Laurent JEANNOUTOT, à l'âge de 43 ans.

Le 21 octobre 2020 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

Nos plus sincères condoléances à la famille.

LA VIE DE NOTRE VILLAGE

GARDES DES PHARMACIES

Du samedi 12h au lundi 14h.



NOVEMBRE 2020	
Samedi 31 au vendredi 06 novembre et Toussaint	Pharmacie d'Orlinde - BRETENOUX
Samedi 07 au vendredi 13 et le 11 novembre	Pharmacie de PUYBRUN
Samedi 14 au vendredi 20	Pharmacie de la Cère BIARS S/ CÈRE
Samedi 21 au vendredi 27	Pharmacie d'Orlinde - BRETENOUX
Samedi 28 au vendredi 04 décembre	Pharmacie Gambetta - SAINT-CÉRÉ

LE CAR DES SERVICES PUBLICS ITINÉRANT



Le car des services publics itinérant sera sur notre commune :

les jeudis 05 et 19 novembre 2020

Les jeudis 03 et 17 décembre 2020
de 9h15 à 12h30

Frédéric : 06 49 22 13 64 - Mathilde 06 49 22 13 65
cardesservicespublics@cauvaldor.fr

SPÉCIALISTE VITRAGE AUTOMOBILE

Un nouvel artisan s'installe à Puybrun
449 rue nationale

**Un spécialiste vitrage automobile
en atelier et à domicile.**

Toutes assurances

- Remplacement pare-brise
 - réparation d'impact
 - lunette arrière
 - vitre latérale
 - rénovation optique
 - remplacement optique
- Tous véhicules :
- Véhicules légers
 - Véhicules utilitaires
 - Poids-lourds
 - Camping car
 - Agricoles
 - TP

Tél. 06.47.33.39.51 - 05.65.14.00.50
ab.pare.brise46@gmail.com



NOUVEL ARTISAN PEINTRE

Peintre depuis longtemps pour des entreprises, je me demandais quand je pourrai m'installer à mon compte.

Puybrun est mon village et je viens d'y créer ma micro-entreprise.

Alors, vous qui aimez le travail bien fait n'hésitez pas à me contacter, nous trouverons ensemble comment rénover avec goût votre habitat.

Bruno LOISIER - Peintre

(Peinture Fibre Papier peint)

Tél. : 05.65.40.76.49 - 06.42.55.87.01



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le programme des cérémonies
du mercredi 11 novembre 2020
sera le suivant :

- 10h45 : Cérémonie au monument aux morts de Tauriac.
- 11h30 : Cérémonie au monument aux morts de Puybrun.

LES CÉRÉMONIES SE DÉROULERONT À HUIS CLOS

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE



Suite aux dernières mesures liées à la crise sanitaire :

**la bibliothèque communale
sera fermée jusqu'au 1^{er} décembre 2020.**

PUYBRUN LOISIRS

**Le club Puybrun Loisirs sera fermé
jusqu'aux prochaines décisions gouvernementales**

LA BASTIDE DE PUYBRUN

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 14 octobre dernier à la salle des Gardes.

Aux adhérents présents s'étaient jointes deux invitées : Madame le Maire de Puybrun, Pascale CIEPLAK et Danièle BAUDIN, membre de la commission « Patrimoine ».

Après un bref rappel des manifestations prévues cet été mais annulées par suite de la situation sanitaire, le rapport financier a été présenté par le trésorier et approuvé par l'assemblée.

La cotisation reste fixée à 18 euros et les nouveaux adhérents seront toujours les bienvenus.

La composition du Bureau et du Conseil d'Administration reste inchangée :

- **Présidente** : Nicole MARTY

- **Trésorière** : Danièle GUAT

- **Secrétaire** : Martine SIEBERT

- **Administrateurs** : Geneviève BAILLY - Bernard GUAT - Maria MEUNIER - Michel SOUILHÉ - Marie-Christine TABARLY

Madame le Maire s'est jointe à l'assemblée pour l'informer sur le développement des projets en commun de l'association et de la commission du patrimoine, suite à la première réunion de celle-ci le 03 septembre.

Le premier de ces projets concerne l'installation d'un panneau d'affichage double sur la place, réunissant à la fois les principaux renseignements sur la commune et sur la bastide.

D'autres idées sur la valorisation du petit patrimoine de Puybrun seront étudiées.

